



Éditorial

Gestion de l'eau - suite



Le 22 mars dernier s'est déroulée la Journée mondiale de l'eau. Pour Val-de-Ruz, cela a été l'occasion d'ouvrir les portes des captages et pompes des Prés-Royers entre Chézard-Saint-Martin, Savagnier et Dombresson. Plus de 160 personnes, de tous âges, se sont déplacées pour visiter les lieux et partager les connaissances en présence des représentants du mandataire Viteos SA et du soussigné.

Rappelons ici les décisions importantes prises par le Conseil général en automne 2024. Tout d'abord l'approbation du plan général d'approvisionnement en eau potable, avec une vision sur 30 ans et des investissements de 80 millions de francs à la clé. Ensuite relevons les crédits-cadres pour l'eau potable et l'assainissement sur cinq ans, à raison d'un total de 4.8 millions de francs par an. Actuellement, il reste à finaliser le plan général d'évacuation des eaux concernant les villages de Boudevilliers, Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane; le résultat est attendu début 2026.

S'il est une région qui a un enjeu important pour la gestion de l'eau, c'est bien la nôtre. Sise sur un aquifère important, le Seyon et la Serrière, elle bénéficie de nombreuses sources et captages. Les eaux claires et les eaux usées doivent être séparées de la manière la plus efficace possible. Enfin, le traitement des eaux permet de les rendre à la nature dans les meilleures conditions.

Un défi actuel est le maintien d'un système de drainages centenaire qui façonne notre paysage et garantit une région de production agricole très importante pour le canton. Les périodes de sécheresse de l'été 2022 puis de celui de 2023 ont eu des conséquences marquantes: plus de CHF 500'000 de travaux sont en attente alors que le budget annuel est de CHF 220'000.

Autre tâche déterminante: la mise à jour du calcul du prix de l'eau potable et de l'assainissement dès 2026. Deux éléments la nécessitent: d'abord, l'engagement de M. Prix dans les dossiers de l'eau, qui exige une répartition équilibrée entre taxes de base et de consommation. La première représente actuellement 17% sur le prix total de l'eau alors que M. Prix demande 50%. Le second élément concerne le fonds communal de l'eau qui est négatif depuis fin 2024.

Le travail d'analyse du prix de l'eau a débuté et aboutira avec des propositions concrètes en automne 2025.

Daniel Geiser,
président du Conseil communal

En mai, bouge comme il te plaît

«suisse.bouge», le plaisir de l'activité pour tous! Que l'on soit jeune ou moins jeune, sportif ou plutôt tranquille, chaque minute compte. Que chacun participe à cette belle fête du mouvement et aide à faire de Val-de-Ruz «la commune de Suisse qui bouge le plus».

Il suffit de télécharger l'application mobile gratuite «Duel intercommunal» sur son smartphone et d'enregistrer toutes ses activités sportives du 1^{er} mai au 1^{er} juin, accumulant ainsi de précieuses minutes pour la commune.

En résumé:

- téléchargez l'application gratuite «Duel intercommunal Coop»;
- créez un compte d'utilisateur et sélectionnez la Commune de Val-de-Ruz;
- enregistrez toutes les activités effectuées via l'application.



Fermeture des guichets

À l'occasion de la Fête du travail, les guichets de l'administration communale sont fermés le **jeudi 1^{er} mai 2025**. Réouverture des bureaux vendredi 2 mai 2025 selon les horaires habituels.

Cocktail des entreprises

Le jeudi 3 avril dernier, 300 personnes ont participé au premier cocktail des entreprises organisé par le dicastère responsable de l'économie dans les locaux du service cantonal des automobiles à Malvilliers (SCAN). Soutenu par la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées, il a été l'occasion de riches rencontres et d'échanges entre les entrepreneurs de la région, qu'il s'agisse de directeurs de grands groupes, de responsables de PME, de commerçants locaux ou d'indépendants.

Après le message de M. Jean-Claude Brechbühler, chef du dicastère responsable de l'économie, et la présentation des projets en cours sur le territoire communal par le président du Conseil communal, M. Daniel Geiser, s'est ensuivie une intervention du directeur du SCAN, M. Philippe Burri, sur le thème de la transformation numérique des services publics, puis une présentation sur l'Intelligence artificielle en entreprise par M. Stéphane Fallet. Le conseiller d'État, M. Alain Ribaux, chef du département de l'économie, de la sécurité et de la culture, a conclu cette partie officielle par une intervention fort appréciée.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire qui a ravi les convives, leur permettant ainsi de réseauter et d'étoffer leur carnet d'adresses. Forte du succès rencontré lors de cette première édition, la prochaine est déjà prévue pour 2026 dans un autre lieu de la commune.

Lecture publique

La bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, est fermée durant les vacances de Pâques **du lundi 14 au dimanche 27 avril 2025**. Réouverture le lundi 28 avril 2025 selon les horaires habituels.

Travaux à venir

Rue de la Charbonnière-Savagnier

Le renouvellement des conduites électriques et d'eau potable débute rue de la Charbonnière au début du mois de mai 2025.

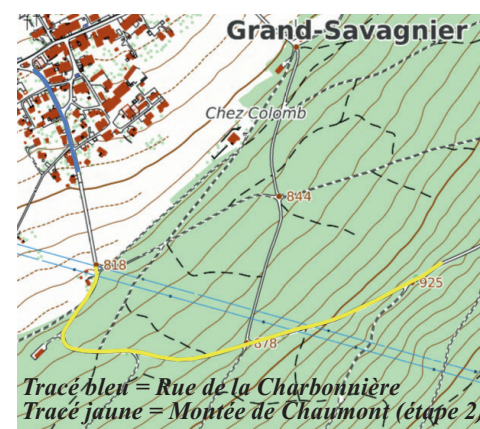
En raison des contraintes liées aux procédures de marchés publics, du délai particulièrement court (moins de deux mois) et d'une entreprise de génie civil déjà adjudicatrice, il n'a malheureusement pas été possible d'inclure dans ce projet le remplacement simultané des conduites d'assainissement.

Montée de Chaumont

Les travaux consistent en une réfection complète de la couche de roulement et concernent un tronçon d'environ 1'000 mètres. Ils débutent à la mi-août 2025 pour une durée maximale estimée à deux mois.

Afin de garantir la sécurité des intervenants et l'efficacité des travaux, une fermeture complète de la route est nécessaire durant une semaine. Les usagers sont invités à anticiper celle-ci et à suivre les itinéraires de déviation par Enges ou Neuchâtel.

Tous ces travaux seront réalisés par étapes successives. Une signalisation adaptée sera mise en place tout au long des chantiers. Nous remercions les usagers de leur compréhension et leur collaboration durant cette période de perturbation temporaire.



Déménagement

Le service des bâtiments et de l'énergie déménage et s'installe rue de l'Épervier 4 à Cernier, dès le 1^{er} mai 2025. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions à partir du lundi 5 mai 2025, les bureaux du service sont fermés le **mercredi 30 avril** ainsi que le **vendredi 2 mai 2025**.

Pour de plus amples informations, le service renseigne à batiments.vdr@ne.ch ou au 032 886 56 28.

Offre d'emploi

La Commune recherche un architecte communal (F/H) à 100%, pour le service des bâtiments et de l'énergie, de suite ou à convenir. Lieu de travail: Cernier.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

Le PAL, quoi de neuf?

Le PAL – plan d'aménagement local – définit ce qu'il est permis de construire sur le territoire communal. Celui de Val-de-Ruz a été voté le 29 avril 2024 par le Conseil général.

Que se cache derrière l'AIHC?

L'acronyme "AIHC" signifie «accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions». Dans le nouveau PAL de Val-de-Ruz, il joue un rôle majeur et bouscule bien des habitudes.

Le but de l'AIHC, auquel l'État de Neuchâtel a souscrit en 2010 déjà, est de favoriser le travail des architectes et des entreprises d'un canton à l'autre. Pour ce faire, les règles qui définissent la manière de mesurer les bâtiments – leur hauteur, leur emprise au sol, leur volume et d'autres cotes encore – sont devenues les mêmes que celles de nos voisins.

Par exemple, le positionnement d'un bâtiment sur le terrain dans notre canton repose, selon l'ancienne méthode, sur la notion de «projection de gabarits». Il s'agit de calculs géométriques assez complexes basés sur les angles formés par des lignes imaginaires tirées entre les corniches des immeubles et les bords des parcelles.

Désormais, ce sera la distance entre les limites d'un bien-fonds et l'implantation du bâti qui servira de référence, sans tenir compte de la pente du terrain.

Les nouvelles habitudes entreront à n'en pas douter rapidement dans les mœurs, autant pour les propriétaires fonciers que pour leurs mandataires.

Le service du développement territorial renseigne à amenagement.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 21.

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général a lieu le **lundi 5 mai 2025 à 19h30** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

- 1) Appel
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2025
- 3) Communications du président
- 4) Nomination d'un membre à la Commission de gestion et des finances en remplacement de M. Johan Matthey-de-l'Endroit, démissionnaire
- 5) Nomination d'un membre à la Commission de l'énergie en remplacement de M. Johan Matthey-de-l'Endroit, démissionnaire
- 6) Nomination d'un membre à la Commission de sécurité en remplacement de M. Loïc Nötzel, démissionnaire
- 7) Contre-projet en réponse à l'initiative populaire communale «Corriger les lacunes des transports publics»
- 8) Demande d'un crédit d'engagement de CHF 8'400'000 pour l'assainissement et l'agrandissement du collège du Lynx aux Geneveys-sur-Coffrane
- 9) Demande d'un crédit d'étude de CHF 120'000 pour la rénovation des bâtiments, infrastructures, bassins et plongeoirs (étapes 2 et 3) de la piscine d'Engollon
- 10) Création d'un poste technico-administratif au sein du service du développement territorial
- 11) Création d'une société anonyme pour l'exploitation de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes
- 12) Motions et propositions
- 13) Résolutions, interpellations et questions
- 14) Communications du Conseil communal

La séance du Conseil général est ouverte au public. La chancellerie renseigne au 032 886 56 22 ou à commune.val-de-ruz@ne.ch.

Proclamations

Le Conseil communal a proclamé élus conseillers généraux M. Claude-Alain Cuhe (indépendant) et Mme Annie Chopard (UDC), en remplacement de MM. Philippe Ducommun et Johan Matthey-de-l'Endroit, démissionnaires, ainsi que Mme Manuela Trchsel (UDC), membre suppléant du Conseil général.

Foire de Coffrane

La traditionnelle foire de Coffrane se déroule le **lundi 28 avril 2025**. À cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installent au centre du village.

Du vendredi 25 avril à 14h00 au mardi 29 avril à 12h00, la route cantonale est fermée à la circulation routière de l'ancien restaurant de la Couronne jusqu'au temple, ainsi que toute la rue du Collège en direction des Geneveys-sur-Coffrane.

Durant cette période, le trafic routier est dévié de la manière suivante:

- Boudevilliers – Montmollin / Montmollin – Boudevilliers par la rue de Dessous;
- Les Geneveys-sur-Coffrane ainsi que l'accès au parking de la manifestation (collège de Coffrane), par la route des Sottards.

La population est invitée à participer à cet événement convivial et à privilégier les transports publics. Un parking est mis à disposition derrière le collège (accès par Les Geneveys-sur-Coffrane et la route des Sottards).

Assermentation

Le 7 avril 2025, Ruben Martins, nouveau cantonnier, a prêté serment devant le Conseil communal lors de la cérémonie d'assermentation de nouveaux agents communaux en matière de gestion des déchets.

L'assermentation est une prestation de serment qui légitime l'agent dans la réalisation de tâches spécifiques et par laquelle il s'engage solennellement à respecter les règles de déontologie en relation avec ses missions.



Piscine d'Engollon

Les travaux de rénovation de la piscine d'Engollon avancent bien et suivent leur cours.

Dernier fait marquant: la construction d'un bassin de sédimentation pour le système de traitement de l'eau de la piscine. Cette construction complète le nouveau dispositif de filtration mis en place au sous-sol du bâtiment existant.

Les travaux concernant le traitement de l'eau et le toboggan sont planifiés en prévision de l'ouverture au public le samedi 24 mai 2025.

À découvrir dans une prochaine édition: la livraison du nouveau toboggan.

